

GREFFE 89.01
RCS AUXERRE
N° gestion 89 B175

" A. M. P. L. "

Société à responsabilité limitée au capital de 100.000 €

Siège social : Z.A. - Avenue Noue Maroue 89230 LIGNY LE CHATEL

351 229 166 R.C.S. AUXERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2010

L'an deux mille dix et le 14 DECEMBRE à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle, dans le cadre d'une assemblée générale extraordinaire tenue au siège social, présidée par Monsieur Francis PORCHER,

Il a été notamment décidé ce qui suit :

NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT

L'assemblée générale décide de nommer, en qualité de gérant, à compter du 1^{er} JANVIER 2011 et pour une durée de DEUX (2) années, Monsieur Gilles CORNOU demeurant à SEIGNELAY (89), 11 rue Saint-Anne en remplacement de Monsieur Francis PORCHER, démissionnaire.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Gilles CORNOU, qui succède à Monsieur Francis PORCHER, déclare accepter le mandat qui vient de lui être confié et, déléguer dès à présent à Monsieur Francis PORCHER, la signature de tous documents.

MODIFICATION DE L'ARTICLE 18 DES STATUTS

L'assemblée générale, comme conséquence de l'adoption de la précédente résolution, décide de modifier ainsi qu'il suit l'article 18 des statuts qui aura désormais la rédaction suivante :

e - G

ARTICLE 18 - NOMINATION DU GERANT

Il est rajouté :

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 14 DECEMBRE 2010, Monsieur Gilles CORNOU a été nommé gérant, à compter du 1^{er} JANVIER 2011, en remplacement de Monsieur Francis PORCHER, démissionnaire.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

POUVOIRS

Les décisions de la présente assemblée seront publiées conformément à la législation et aux règlements en vigueur. A cet effet, tous pouvoirs sont conférés au Président de la société avec faculté, pour lui, de déléguer ses pouvoirs.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gilles Cornou', written over a horizontal line.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
A L'ORIGINAL
LE REPRÉSENTANT LEGAL